

Informations de base	
2023/2632(DEA) DEA - Procédure d'acte délégué	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Exigences applicables à l'entrée dans l'Union d'envois d'animaux producteurs d'aliments et de certains biens destinés à la consommation humaine: rectification de la version polonaise Complétant 2013/0140(COD) Subject 3.10.08 Police sanitaire animale, législation et pharmacie vétérinaire 3.10.10 Alimentation, législation alimentaire 4.60.04.04 Sécurité alimentaire	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond		Rapporteur(e)
	ENVI Environnement, santé publique et sécurité alimentaire		
	Commission pour avis		Rapporteur(e) pour avis
	AGRI Agriculture et développement rural (Commission associée)		

Evénements clés			
Date	Evénement	Référence	Résumé
05/04/2023	Publication du document de base non-législatif	C(2023)02277	
05/04/2023	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 2 mois		
19/04/2023	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
19/04/2023	Annonce en plénière de la saisine des commissions associées		
13/06/2023	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2023/2632(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
Modifications et abrogations	Complétant 2013/0140(COD)

État de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission	ENVI/9/11691

Portail de documentation			
Commission Européenne			
Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base non législatif	C(2023)02277	05/04/2023	